

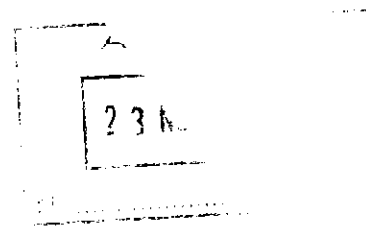
ASSOCIATION DIALOGUE ET RENOUVEAU

Association loi 1901 - Journal Officiel du 7 juin 1989

29 rue Georges Mandel - 33780 Soulac-sur-Mer

☎ 05 56 09 78 07

*membre du comité de suivi des plans de prévention des risques
d'avancée dunaire et du recul du trait de côte*



ET MAINTENANT...

ADR créée en 1989 s'est fixée pour objectif d'intéresser les Soulacais à la vie publique de leur commune et de la Communauté de communes de la Pointe du Médoc.

Notre association a été la première à organiser dans le Médoc une réunion d'information sur l'implantation d'un port méthanier au Verdon, bien avant la CNDP, le 21 octobre 2006 exactement.

Nous avons d'abord tenu la position de ne pas être, par principe, opposés à ce projet. Nous avons souhaité connaître et analyser en détail la réalisation projetée.

Ayant ensuite assisté aux réunions de la Commission et ayant posé de nombreuses questions par écrit, certaines sans réponse à ce jour, nous sommes restés techniquement sur « notre faim ». Les réunions publiques sont apparues décevantes au niveau de l'organisation comme au niveau des intervenants et des participants.

Les informations sur l'ensemble du projet ont été distillées au fur et à mesure, avec plus ou moins de précisions : le terminal méthanier, le gazoduc, les destinations du gaz, la nécessité du projet, le choix de son implantation.

L'avant-projet proposé doit être affiné au niveau de la sécurité, de l'esthétique, du retour sur investissement, du déroulement du chantier et des travaux collatéraux (circulation des engins et camions de chantier sur la départementale 1215, raccordements aux réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement).

Un débat au sein de notre association nous a conduits pour ces raisons, à nous ranger parmi les opposants au projet.

Il nous semble que la présentation de ce projet aurait dû être faite par des responsables nationaux ou européens avec explication sur les lieux et les besoins en gaz méthane.

Ce qui aurait préparé un débat sur la justification d'un ou plusieurs sites d'implantation et la présentation d'un projet concret et plus précis sur le Médoc.

Nous nous posons la question : quel intérêt représente le travail de la Commission, si ce n'est la division des riverains et la possibilité à des responsables politiques locaux « d'enfourcher la démagogie » en vue de prochaines élections ?

Nous sommes à présent en attente d'une décision du Maître d'Ouvrage indiquant si oui ou non il se lance dans ce projet, autrement dit si ce projet est financièrement rentable pour lui. Sinon l'Etat renoncera-t-il à cette réalisation ? Alors, ce projet est-il vraiment nécessaire ?

Qu'il se réalise ou non, nous attendons de la part du Port Autonome et des élus locaux l'étude du devenir des terrains bordant la Gironde avec l'implantation d'activités non polluantes et intégrables dans le paysage médocain. Car force est de constater que nos élus sont plus à l'aise pour refuser des projets (champ d'éoliennes ou port méthanier...) que pour porter des idées innovantes !